

**CONTRAT DE PROJET**  
**2011 - 2014**

# ANIMATION GLOBALE

# **FINALITES DU CENTRE SOCIAL**

## **FINALITES ET OBJECTIFS OPERATIONNELS DU CENTRE SOCIAL :**

Au travers de ces différentes activités, caractérisées par la recherche d'une participation active, d'un engagement des habitants, le centre social le lac vise à :

- **Finalité 1** : Renforcer le lien social entre les personnes, les familles, les associations pour plus de mixité sociale et interrelationnelle.

### *Développer et favoriser la mixité et la rencontre :*

- Organiser des temps d'échanges conviviaux.
- Apporter un soutien aux initiatives locales.
- Développer des échanges intergénérationnels.

### *Veiller à la participation permanente des habitants au projet Centre Social :*

- Créer des temps et groupes de paroles favorisant l'expression des habitants sur différentes thématiques (loisirs, parentalité, santé, ...).
- Favoriser l'implication des bénévoles dans le fonctionnement d'activités et de services du Centre Social.
- Porter une attention particulière à la mobilisation et à l'implication des jeunes.

- **Finalité 2** : Favoriser l'accès aux activités de loisirs et aux services de la vie quotidienne pour tous.

### *Développer et renforcer l'offre de loisirs de proximité :*

- Pérenniser et développer l'ensemble des actions et services existants autour des secteurs enfance, jeunesse et activités récréatives.
- Favoriser l'implication des jeunes dans la mise en place de projets collectifs (ateliers, séjours, ...).
- Développer des projets en matière d'environnement, de patrimoine et de culture pour tous.
- Développer les échanges intergénérationnels.

### *Favoriser l'accessibilité financière :*

- Développer les actions collectives pour tous (avec une politique tarifaire adaptée).
- Mieux assurer l'information des familles sur les dispositifs d'aides existants.

### *Favoriser l'accessibilité géographique :*

- Délocaliser certaines animations (notamment en direction des adolescents et des familles, ...).
- Développer l'information et l'utilisation des services de transports existants.

- **Finalité 3** : Accompagner les jeunes.

Proposer une information de proximité :

- Poursuivre la mission d'accueil, d'écoute et d'information proposée aux jeunes par le biais d'un foyer des jeunes.
- En matière de santé : continuer à proposer, en lien avec le collège, les actions de prévention.
- Autres domaines : environnement, l'emploi, l'insertion et le logement.

Répondre aux problèmes de mobilité rencontrés par les jeunes :

- Mieux informer les jeunes sur les services proposés au niveau local.
- Développer les séjours collectifs en favorisant la prise en compte de la dimension nationale.
- Délocaliser certaines actions pour les adolescents.
- Valoriser l'image des jeunes.
- Impliquer les jeunes dans l'organisation de projets collectifs en favorisant leurs initiatives et prises de responsabilité.

- **Finalité 4** : Améliorer la communication et l'information

Mieux faire connaître les services existants en matière de vie quotidienne pour les habitants :

- Réfléchir à un projet d'accueil des nouveaux arrivants.
- Elaborer un outil pédagogique pour expliquer la nécessité d'être adhérent au Centre Social.
- Actualiser, compléter et mieux diffuser les moyens de communication existants.
- Organiser des visites collectives de lieux et de services du territoire.

Favoriser la mise en place d'un réseau de partenaires et acteurs locaux :

- Mobiliser les ressources de territoire.
- Poursuivre la collaboration avec les établissements scolaires et les associations locales, les travailleurs sociaux.
- Poursuivre et rechercher les partenariats institutionnels.
- Mutualiser les outils et les savoir-faire.

- **Finalité 5** : Encourager l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté.

- **Finalité 6** : Œuvrer pour l'autonomie des personnes et l'insertion dans leur milieu de vie.

- **Finalité 7** : Contribuer au développement social du territoire du quartier du Lac et du Faubourg du Ménil.

- **Finalité 8** : Combattre la solitude et lutter contre l'isolement.

# **DEFINITION DES MISSIONS**

## **LES MISSIONS DU CENTRE SOCIAL LE LAC :**

### **Animation de la vie sociale :**

- Offrir un lieu d'accueil et participer à rompre l'isolement géographique.
- Favoriser l'échange, la rencontre, l'accès à l'information.
- Accueillir les nouvelles familles sur le territoire, y compris celle du Faubourg du Ménil.
- Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle.
- Permettre aux habitants de devenir acteurs de la vie locale.
- Collaborer avec les associations locales et les collectivités.

### **Gestion de services au bénéfice de la population :**

- Répondre aux besoins des individus, des familles, des associations du territoire.
- Améliorer la qualité et le cadre de vie et participer ainsi à l'attractivité du territoire...

### **Ingénierie sociale et développement local :**

- Participer au développement du territoire en lien avec les collectivités locales, les associations, par la conception, l'expérimentation, la mise en œuvre d'actions, de dispositifs, de programmes de développement social.
- Favoriser la participation active des bénévoles, des citoyens du territoire, des associations dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de développement.

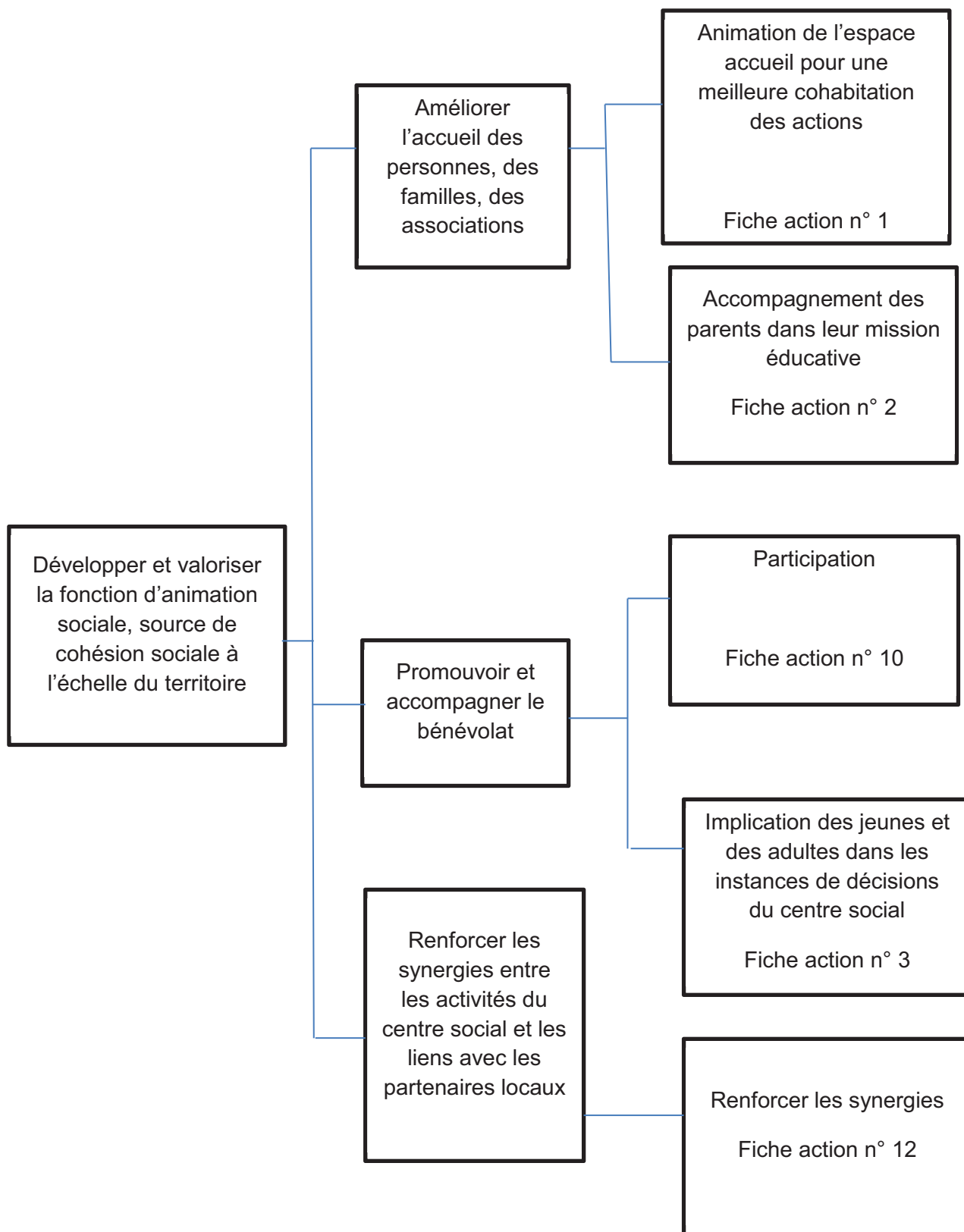
# ARBRES D'OBJECTIFS

## MISSION : ANIMATION A LA VIE SOCIALE

### Objectifs stratégiques

### Objectifs opérationnels

### Actions à développer

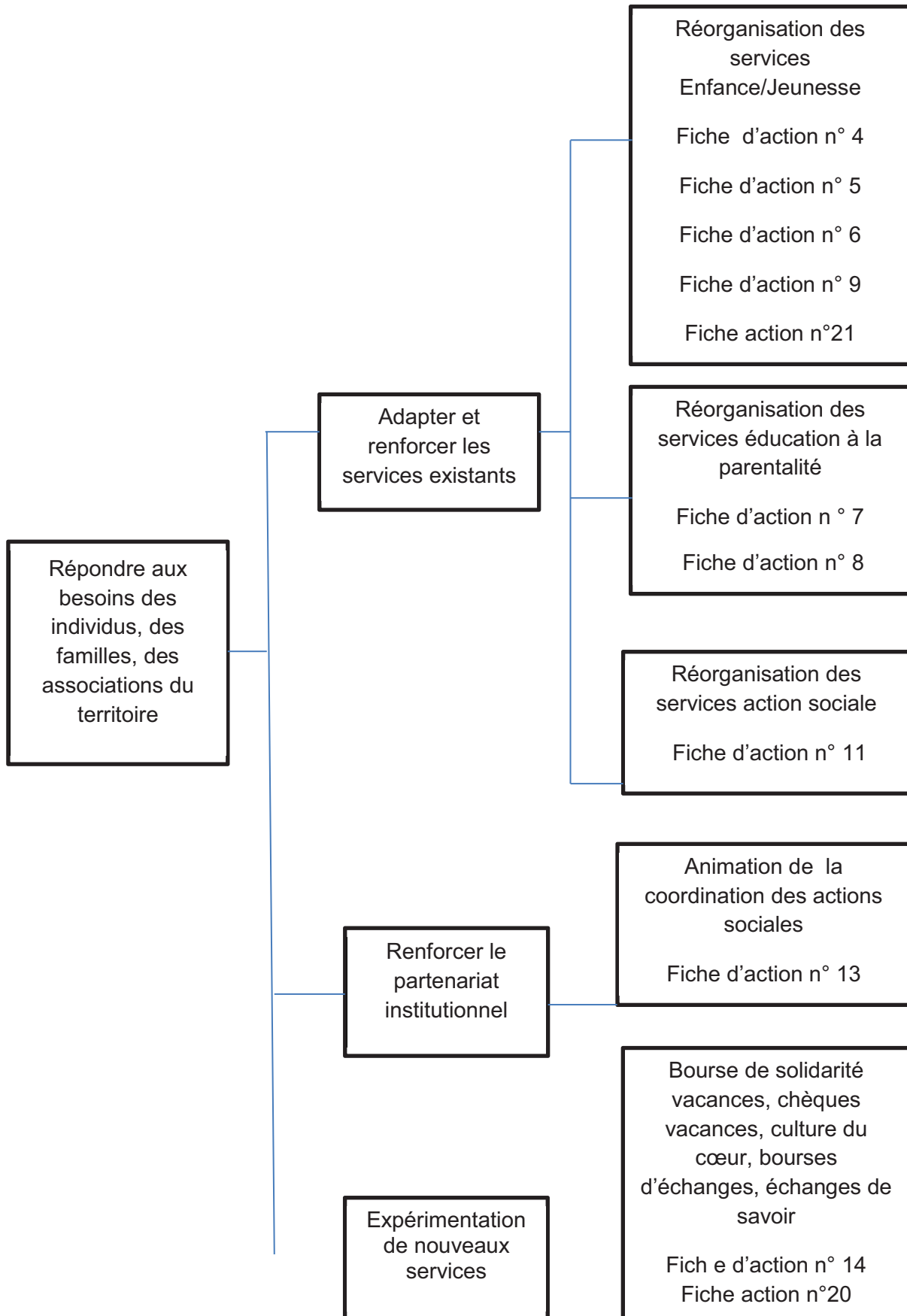


# MISSION : GESTION DES SERVICES AU BENEFICE DE LA POPULATION

## Objectifs stratégiques

## Objectifs opérationnels

## Actions à développer

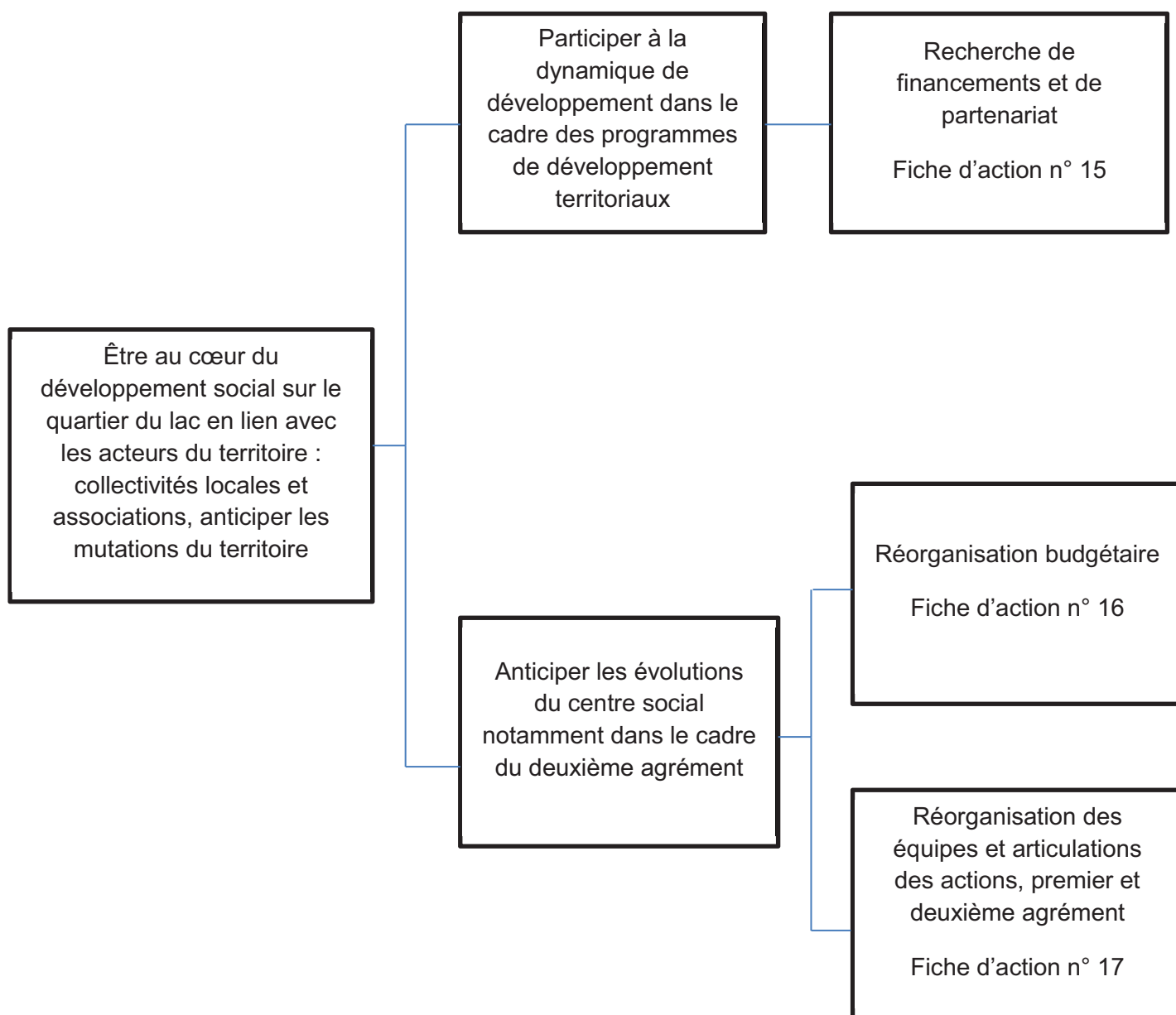


## MISSION : INGENIERIE SOCIALE – DEVELOPPEMENT LOCAL

### Objectifs stratégiques

### Objectifs opérationnels

### Actions à développer

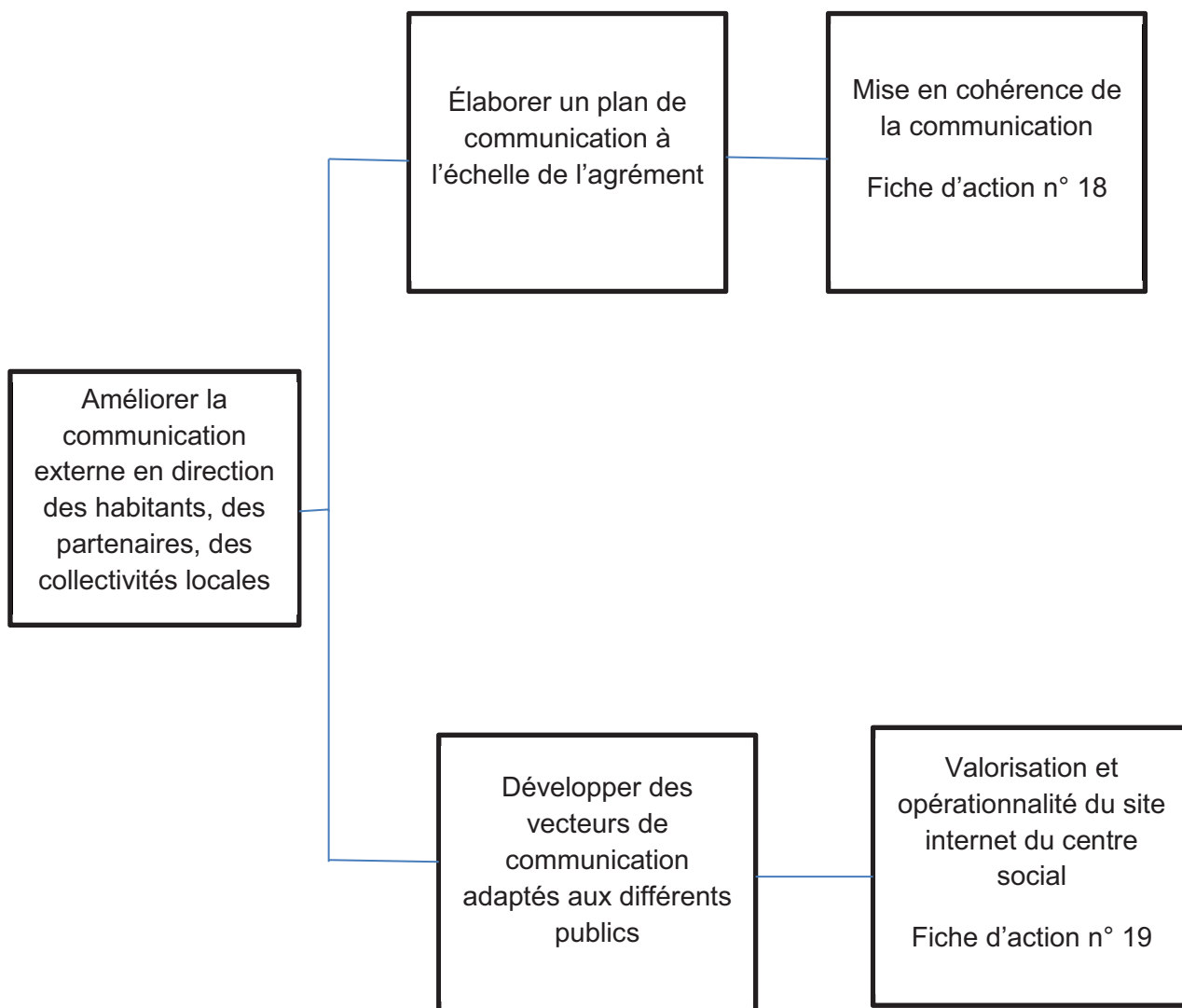


## MISSION : COMMUNICATION

### Objectifs stratégiques

### Objectifs opérationnels

### Actions à développer



# FICHES ACTIONS

## **MISSION : ANIMATION A LA VIE SOCIALE** **FICHE ACTION N°1**

### **ANIMATION DE L'ESPACE ACCUEIL POUR UNE MEILLEURE** **COHABITATION DES ACTIONS**

#### **Points de référence aux nouveaux diagnostics :**

Augmentation de l'activité dans l'espace d'accueil et faire référence à la contribution des habitants pour la future maison de quartier.

#### **Extrait :**

**Le hall d'accueil (18 m x 10 m):** Les fonctions d'accueil, l'espace d'exposition, le cyber base (5 micro-ordinateurs en accès libre), la cafétéria, largement vitrée et bénéficiant de prolongements extérieurs en terrasse.

Le pôle accueil revêtira au moins de multiples fonctions : l'attente, la distribution, le passage, la réunion, la distraction...

Il sera l'espace intergénérationnel par excellence, la place du village. Il sera une alternative pour les sans-abris... ceux qui disposent d'un appartement, mais dont l'usage ne produit pas le bien-être protecteur. Il sera l'abri des enfants traumatisés par la violence, les femmes au foyer battues, les hommes rendus fous par la solitude.

Point de jonction et de desserte de toute la maison de quartier, il sera un noyau central qui mêlera les flux d'usagers différents : le personnel, les habitants qui viennent s'informer, régler des questions administratives, chercher leurs enfants, ainsi que tout autre visiteur ou partenaire.

En ce qui concerne la fréquence des usagers, elle se définit de la manière suivante :

- 70 personnes en heures de pointe,
- 30 personnes en heures creuses.

#### **Objectif stratégique :**

- Développer et valoriser la fonction d'animation sociale, source de cohésion sociale à l'échelle du territoire.

#### **Objectif opérationnel :**

- Améliorer l'accueil des personnes, des familles et des associations.

#### **Descriptif :**

Le travail effectué lors du précédent contrat de projet sur la notion d'accueil et de mixité du public a engendré une augmentation de l'activité dans l'espace d'accueil.

De nombreuses activités s'y côtoient aujourd'hui, entraînant parfois des difficultés de cohabitations et de lisibilité auprès du public. Un travail de réflexion sur les espaces est donc nécessaire afin d'améliorer encore l'accueil source de lien social et de convivialité :

- En termes d'information : travailler en lien avec les associations, les collectivités locales et les services publics afin d'être identifié comme un lieu de diffusion et d'information.

- En termes spatiaux : renforcer le lien entre l'espace d'accueil et les autres activités afin d'inciter le public à les découvrir.

- En termes d'accueil : renforcer la compétence de la professionnelle chargée de l'accueil.

- En termes d'animation : de nombreuses animations sont proposées dans le hall d'accueil, il s'agira de les poursuivre tout en tenant compte de la promiscuité de l'espace, entraînant parfois des aménagements qui ont tendance à masquer d'autres informations. Ce travail s'inscrira aussi dans la perspective de l'amélioration de l'accueil dans la nouvelle maison de quartier

**Partenaire associé** : En interne.

**Calendrier de réalisation** : De 2011 à 2014.

**MISSION : ANIMATION A LA VIE SOCIALE**  
**FICHE ACTION N° 2**

**ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS DANS LEUR MISSION**  
**EDUCATIVE**

**Points de référence aux nouveaux diagnostics :**

Cette problématique ne trouve pas toujours de réponse au sein des animations : Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire, Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité, Accueil Collectif de Mineurs,...

**Objectif stratégique :**

Développer et valoriser la fonction d'animation sociale, source de cohésion sociale à l'échelle du territoire.

**Objectif opérationnel :**

Améliorer l'accueil des personnes, des familles et des associations.

**Descriptif :**

Dans le cadre des actions Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire, Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité, Accueil Collectif de Mineurs, des besoins sont exprimés par le public parent et jeune.

Ces problématiques ne trouvent pas toujours de réponse au sein de ces animations. L'objectif est de collecter les besoins et de mettre en place des espaces dans lesquels ils peuvent s'exprimer et trouver des réponses.

Ces espaces peuvent être trouvés dans des actions déjà existantes, dans ce cas, cela suppose une bonne cohésion d'équipe et de projet.

Ou alors, ils peuvent faire l'objet de nouvelles actions.

Ce travail transversal aux actions sera coordonné par l'animatrice famille.

**Partenaire associé :** Tous les partenaires du dispositif.

**Calendrier de réalisation :** De 2011 à 2014

**MISSION : ANIMATION A LA VIE SOCIALE**  
**FICHE ACTION N° 3**

**IMPLICATION DES JEUNES ET DES ADULTES DANS LES**  
**INSTANCES DE DÉCISION DU CENTRE SOCIAL**

**Points de référence aux nouveaux diagnostics :**

Extrait d'un article « Fédérations d'éducation populaire et Jeunes mineurs en associations. Quel impact sur leurs parcours ? »

Force est de constater que les instances de décision des associations sont aussi des lieux de pouvoir entre autres générationnels et que la rotation des fonctions en dépit d'une rhétorique bien-pensante et le passage de relais en particulier en direction des plus jeunes, n'y sont guère pratique courante.

**Objectif stratégique :**

Développer et valoriser la fonction d'animation sociale, source de cohésion sociale à l'échelle du territoire.

**Objectif opérationnel :**

Promouvoir et accompagner le bénévolat.

**Descriptif :**

Une action auprès des jeunes.

L'animation auprès des jeunes répond à l'objectif constant du Centre Social de mettre en œuvre les principes de l'éducation populaire.

Acteurs de demain sur le territoire, il est important de pouvoir leur « reconnaître » une place dès aujourd'hui.

Une action de mobilisation auprès des jeunes sera mise en œuvre afin de connaître leurs besoins, leurs attentes et leur dynamique.

L'animateur jeune sera chargé de les sensibiliser à cette démarche citoyenne. Une action auprès des adultes.

L'implication bénévole évolue y compris au centre social le lac. L'écart à tendance à se creuser entre le bénévolat ponctuel de missions et l'implication sur le long terme à des niveaux décisionnels.

La création de commissions de travail nous semble répondre à ses missions.

Promouvoir et accompagner le bénévolat doit tenir compte, à la fois des disponibilités de plus en plus réduites des personnes, mais aussi de leurs différents niveaux d'implication.

Le centre social est une structure complexe et la création de commissions peut être un outil de compréhension et de formation favorisant une implication plus importante par la suite.

**Partenaire associé** : Centre social de Torcy

**Calendrier de réalisation** : De 2011 à 2014

**MISSION : GESTION DES SERVICES AU BENEFICE DE LA  
POPULATION**  
**FICHE ACTION N°4 ACTION PRIORITAIRE**

**LOGITHEQUE**

**Points de référence au diagnostic précédent :**

Extrait du Rapport d'activités 2010 : « Dans le cadre de la fracture numérique des plus défavorisés, nous sommes persuadés que l'accès à l'informatique pour tous constitue un moyen essentiel d'éviter l'exclusion à des milliers de personnes. L'utilisation régulière des outils informatiques et notamment d'Internet avec les multiples services auxquels il donne accès augmente considérablement les opportunités d'insertion économique et sociale ».

**Objectifs généraux du Centre Social :**

Gestion des services au bénéfice de la population.

**Intitulé de l'action : La logithèque, le Cyber Base, Informatique pour tous**

La Ville de Sedan, la caisse d'allocations familiales des Ardennes, l'O.P.A.C., Espace habitat, l'Education nationale, le Centre Social Le Lac ont souhaité la création de multiples actions dédiées à la micro-informatique, Internet et aux multimédias au bénéfice de familles défavorisées de la ville de Sedan. Elles s'adresseront à des publics qui sont à l'écart du développement de la société de l'information et de la communication. Deux espaces ont été créés : la logithèque et le Cyber Base.

Afin d'éviter la reproduction de pratique d'exclusion sociale, les structures seront ouvertes à un large public sans limites en terme d'âge, de catégories socioprofessionnelles, d'origine culturelle. Elles viseront ainsi à favoriser la mixité, la rencontre, l'éco-apprentissage.

Le recours à l'outil informatique se présente comme un plus dans le cadre des missions du Centre Social Le Lac pour servir l'accompagnement des publics défavorisés : soutien à l'alphabétisation, accompagnement scolaire, recherche d'emploi, apprentissage d'initiation à l'usage d'Internet, communication (mails, chats, etc.)

**Objectifs généraux :**

- Permettre aux plus démunis d'accéder aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

- Animer des lieux de nouvelles technologies de l'information et de la communication de proximité comme enjeu de cohésion sociale, d'équité, de développement social et culturel.

- Permettre à des demandeurs d'emploi en grandes difficultés d'utiliser le réseau Internet comme outil d'information pour la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'une orientation professionnelle.

- Lutter contre la fracture numérique.

- Favoriser l'accès aux technologies d'information et de communication.

- Développer des services de proximité pour prévenir l'exclusion sociale.

- Mettre en place des expériences qui s'inscrivent dans un projet d'animation prioritaire visant en priorité à redonner aux jeunes défavorisés le goût de se former en dehors de l'école.

- Leur permettre de s'approprier les technologies d'information et de communication comme accès au savoir, à la culture et comme nouveau mode d'exercice de la citoyenneté.

- Permettre l'accès et l'initiation du plus grand nombre aux technologies d'information et de communication.

- Utiliser au mieux l'accroche des technologies d'information et de communication pour en faire un support de choix afin de remplir notre mission d'animation et de prévention.

- Favoriser l'acquisition de compétence et développer l'autonomie.

- Equiper d'ordinateurs ou de moyens bureautiques et numériques les personnes, démunies et leur apporter les moyens d'une formation adéquate.

- Permettre la recherche d'emploi, les échanges grâce à l'utilisation des mails, des chats.

### **Objectifs opérationnels :**

- Accès et initiation.

- Apprentissage, initiation d'Internet dans l'ensemble de ses aspects individuels et collectifs au travers des ateliers.

- Utiliser des CD-Rom éducatifs pour une remédiation de la lecture et de l'écriture.

- Développer les facultés cognitives, l'éveil de l'esprit critique et pour révéler les potentiels de chacun.

- Favoriser la compétence afin de permettre la diffusion d'un savoir intergénérationnel.

- Permettre à davantage de familles d'acquérir un ordinateur.

- Donner à tous et plus particulièrement à ceux dont les attentes n'ont pas été comblées par l'école les moyens de se former hors de l'école.

- Favoriser l'accès au savoir et à l'éducation hors système scolaire.

- Démystifier l'outil, manipuler le vocabulaire et l'outil en visitant des sites axés sur la culture des participants jusqu'à les conduire vers la consultation autonome de sites et l'envoi de courriers.

- Accéder à la connaissance :
  - \* Leurs droits.
  - \* Chercher un emploi.
  - \* Découverte de sites (sites de pays d'origine, sites sportifs).
  - \* Messagerie électronique.

- Découvrir le PC et se familiariser avec son vocabulaire.
- Connaître le fonctionnement du micro-ordinateur et découvrir son utilisation par la manipulation de logiciels.
- Permettre au public de se familiariser avec l'environnement Windows, s'organiser, paramétrer son poste de travail, gérer ses erreurs.
- Connaître les principes de fonctionnement d'un P.C. et des périphériques.
- Etre capable d'installer et de configurer un micro-ordinateur.
- Savoir réaliser une maintenance informatique de premier niveau.
- Apporter à chaque participant la compréhension des mécanismes de fonctionnement d'Internet.
- Découvrir les principaux outils de connexion et de recherche d'informations.
- Utiliser la messagerie électronique.
- Connaître les principes de mise en place d'un site Internet.
- Développer et publier des pages.
- Administrer au quotidien le site.
- Savoir utiliser les possibilités de communication de gestion de contacts et de planning du logiciel Outlook.
- Etre capable d'assurer la saisie, mise en forme et impression et l'archivage de documents dans Word.

### **Public ciblé :**

- Les familles défavorisées.
- Les jeunes.
- Les enfants de la Ville de Sedan âgés de 4 à 17 ans.
- Les seniors.

Ils ont tous les caractéristiques suivantes : chômage, RMI, échec scolaire, retard scolaire, stigmatisation accrue, minima sociaux, rejet de la société, familles monoparentales, toxicomanie, problème de santé.

### **Bénéficiaires de l'action**

- 600 bénéficiaires.
- 60 % d'hommes.
- 40 % de femmes.

**Calendrier de réalisation** De 2011 à 2014.

**MISSION : GESTION DES SERVICES AU BENEFICE DE LA  
POPULATION**

**FICHE ACTION N°5 ACTION PRIORITAIRE**

**ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS**

**Points de référence au diagnostic précédent :**

**Extrait du diagnostic « familles monoparentales ».** Les familles monoparentales représentent une très forte proportion d'allocataires de la ZUP.

Cette situation suppose de nouvelles façons d'exercer l'autorité parentale.

Les enfants de mères seules qui sont pauvres ou fragilisées sur le plan financier reçoivent moins d'attention, d'orientation, d'encouragement, d'affection.

Le fardeau émotif : un grand nombre de parents seuls deviennent déprimés tandis que d'autres entreprennent une recherche désespérée d'un nouveau compagnon ou d'une nouvelle compagne. Ceci les rend beaucoup moins disponibles pour leurs enfants et pour répondre à leurs besoins.

**Objectifs généraux du Centre Social :**

Gestion des services au bénéfice de la population.

**Objectifs :**

- Favoriser l'épanouissement des enfants au travers des activités : création, expression et communication.
- Développer ses capacités physiques et intellectuelles.
- Sensibiliser les enfants au milieu naturel.
- Apprentissage de la responsabilité individuelle et collective vis-à-vis de soi, des autres, des locaux et du matériel.
- Associer les enfants à la gestion des activités.
- Etc...

Projet éducatif et pédagogique (voir annexe)

**Calendrier de réalisation :** De 2011 à 2014.

**MISSION : GESTION DES SERVICES AU BENEFICE DE LA**  
**POPULATION**  
**FICHE ACTION N°6 ACTION PRIORITAIRE**

**CONTRATS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE**

**Points de référence au diagnostic précédent :**

Données Sous-Préfecture, diagnostic CUCS 2010, indicateurs de situation Sedan, février 2010. Volet éducation. Extrait : «Les taux de retard et les résultats pour l'obtention du brevet des collèges sont largement négatifs par rapport aux chiffres départementaux».

**Objectifs généraux du Centre Social :**

Gestion des services au bénéfice de la population.

**Objectifs généraux :**

- Le respect des choix individuels.
- L'égalité des droits de chacun.
- Le développement des personnalités, l'acquisition des savoirs, de savoir-être et de savoir-faire indispensables.

Les projets ont un caractère laïc. Nous refusons tout prosélytisme. Les prestations seront gratuites. Elles permettront un accès sans distinction d'origine, de religion ou de sexe.

**Objectifs opérationnels :**

- Aider les jeunes, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir de méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir.
- Élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche.
- Valoriser leur acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes.
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

**Public ciblé :**

Les contrats locaux d'accompagnement scolaire s'adressent aux enfants de 6 à 14 ans qui présentent des signes de fragilités ou ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement harmonieux.

**Localisation :**

- Écoles primaires de l'Esplanade, de la Prairie, de Georges Ouvrard.
- 7 Cycles souhaités : 2 C. P. 1 CE1, 1 CE2, 1 CM1 et 2 CM2

**Calendrier de réalisation :** De 2011 à 2014.

Projet éducatif et pédagogique (voir annexe).

**MISSION : GESTION DES SERVICES AU BENEFICE DE LA  
POPULATION**

**FICHE ACTION N°7 ACTION PRIORITAIRE**

**LA MAISON DES PARENTS**

**Points de référence au diagnostic précédent :**

Extrait du diagnostic «familles monoparentales». Les familles monoparentales représentent une très forte proportion d'allocataires de la ZUP.

Cette situation suppose de nouvelles façons d'exercer l'autorité parentale.

Les enfants de mères seules qui sont pauvres ou fragilisées sur le plan financier reçoivent moins d'attention, d'orientation, d'encouragement, d'affection.

Le fardeau émotif : un grand nombre de parents seuls deviennent déprimés tandis que d'autres entreprennent une recherche désespérée d'un nouveau compagnon ou d'une nouvelle compagne. Ceci les rend beaucoup moins disponibles pour leurs enfants et pour répondre à leurs besoins.

**Objectifs généraux du Centre Social :**

Gestion des services au bénéfice de la population.

**Contenu de l'action**

- Animer un lieu spécifique au cœur du quartier en mettant en place une structure intitulée « la maison des parents ».

- Organiser des entretiens avec les parents et les professionnels impliqués dans l'éducation et les loisirs pour mieux comprendre les situations, les besoins des familles pour un meilleur accompagnement.

- Mettre sur pied, des réunions, des débats autour des thèmes d'éducation et d'autorité parentale.

- Organiser des ateliers parents/enfants.

- Structurer un lieu : de médiation familiale, d'accueil d'enfants et de parents, d'échanges entre les parents et entre les parents et les professionnels.

- Aider les parents à aménager l'espace « maison des parents ».

- La référente famille élaborera un accompagnement méthodologique et pédagogique, des entretiens, des évaluations et des bilans avec les familles.

## **Besoins de l'action :**

La population du quartier est marquée par les transformations de la famille, augmentation des divorces, familles monoparentales, familles recomposées.

Les mères ou les pères de famille seuls ont souvent pour seule ressource le R.S.A. et les allocations familiales. Pour ces parents, la rupture familiale contribue au risque d'exclusion, non seulement du fait de l'appauvrissement qu'elle engendre mais, plus fondamentalement encore du fait de l'isolement, de la perte de socialisation, de soutien et d'intégration qu'elle provoque.

Les hommes ou les femmes seuls avec des enfants sont nombreux : femmes et hommes seuls avec enfants 255 (sources Caisse d'Allocations Familiales 2008). Pour certains, ils sont jeunes ou isolés face à l'éducation de leurs enfants.

Pérenniser un lieu qui accueillera des parents et des familles et permettra de recréer du lien social, dynamiser des actions de groupe. Les actions menées dans ce lieu rassembleront un public divers et riche sur le plan social, culturel et générationnel. Ce lieu permettra aussi un soutien aux couples en difficulté, un espace de rencontres pour le maintien des liens avec le parent qui n'a pas la garde de l'enfant.

Le Centre Social accueille les parents et les familles monoparentales dans le cadre de l'accueil de loisirs sans hébergement et les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité. Afin de toucher les familles qui ne fréquentent pas ces secteurs, la maison des parents pourra les accueillir dans un lieu d'échanges et de mixité sociale. La référente du projet accompagnera les familles et les dirigera vers les professionnels. La maison des parents accueillera des familles, des parents, des grands-parents, habitants de Sedan. Ce lieu ne sera pas exclusif aux habitants du quartier du Lac.

Le projet d'action de la maison des parents a été créé aussi pour répondre à des besoins et des demandes de parents suivis dans le projet « Animation Collective Famille »

Les dix-huit familles accueillies dans les actions en 2008 avaient souhaité l'aménagement d'un lieu permanent pouvant les accueillir dans des actions entre parents et avec leurs enfants.

Ces parents en couple ou seuls avaient des difficultés d'éducation et d'autorité. Ils manquaient de repères et avaient besoin d'informations sur leur rôle d'éducateur et leur place dans la famille. Certains avaient des mesures éducatives ou de placement, d'autres relevaient de la réussite éducative.

Certains parents sont isolés et ne pratiquent aucun loisir avec leurs enfants, ils ont souhaité un accompagnement et un soutien dans leur rôle d'éducateur pour retrouver de la confiance en eux. Ces familles ont besoin d'être valorisées pour que chaque membre de la famille retrouve sa place. Ce groupe de parents devenus solidaires dans les actions souhaite ouvrir et accueillir d'autres parents, habitant Sedan et ayant les mêmes difficultés.

Des familles suivies dans le cadre de la réussite éducative pourraient être dirigées par la référente famille du Projet Réussite Educative et accueillies dans le lieu « maison des parents » pour bénéficier d'un relais dans l'accompagnement et le suivi des parents et des enfants.

Les actions ont été présentées aux partenaires (Protection Maternelle Infantile, assistantes sociales, Centre Communal d'Action Sociale, pôle senior, etc.). Les partenaires dirigent les familles qu'ils accueillent et qui ont des difficultés dans l'éducation des enfants à venir rencontrer d'autres parents pour qu'ils puissent ensemble trouver des solutions. Des ateliers sur l'hygiène de vie seront organisés avec les professionnels de la protection maternelle infantile.

### **Objectifs généraux :**

- Renforcer le lien social et l'éducation à la parentalité pour lutter contre la délinquance et promouvoir la citoyenneté.
- Accompagner les parents dans le cadre de la réussite éducative.
- Encourager l'autonomie dans l'organisation d'actions familiales (loisirs entre parents et enfants, sports, etc.).
- Permettre aux parents d'acquiescer de la confiance en eux en ce qui concerne leur rôle face à l'éducation des enfants.
- Accompagner les parents dans le changement de cadre vie et de l'habitat relatif au projet A.N.R.U. de la Ville de Sedan.

### **Objectifs opérationnels**

- Donner des éléments méthodologiques aux parents pour qu'ils s'impliquent davantage dans les loisirs de leurs enfants.
- Mettre les parents en relation avec les structures socioculturelles et sportives (médiathèque, MJC, piscine municipale, etc.).
- Dédramatiser et prendre de la distance par rapport aux situations difficiles.
- Favoriser le dialogue entre les parents et les enfants, leur permettre de dédramatiser et prendre de la distance par rapport aux situations difficiles pour renouer et renforcer des liens avec les enfants.
- Organiser des temps d'informations et de créations d'outils pour améliorer la vie quotidienne et la relation parents/enfants au sein des foyers.
- Renforcer et valoriser les compétences des parents dans des actions pour et avec les enfants.
- Mettre les parents en relation avec les ressources locales en fonction des problématiques rencontrées.
- Accompagner la réflexion des parents sur leur fonction éducative.
- Informer les parents du projet Agence Nationale de la Rénovation Urbaine, mettre en place un accompagnement dans leur démarche de relogement.
- Organiser des actions pour favoriser directement la participation et l'implication des parents dans les accueils de loisirs pour les enfants et la participation des parents à la réflexion pour la construction du nouveau centre social.

### **Le public ciblé :**

- Familles monoparentales en déliaison sociale ou familiale.
- Couples ayant des difficultés d'éducation ou d'autorité parentale.
- Parents divorcés.
- Familles ayant des difficultés relationnelles ou des manques de repères concernant l'éducation des enfants.
- Grands-parents.

### **Bénéficiaires de l'action :**

- 20 familles pour les entretiens et les suivis individuels.
- 45 familles pour les actions collectives.
- 50 % de femmes seules.
- 10 % d'hommes seuls.
- 40 % de couples.

Les familles sont aussi repérées par les différents professionnels du centre Le Lac. Les adultes relais, le responsable du secteur jeune ont identifié des parents ayant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants.

### **Lieu de réalisation de l'action :**

Centre Social Le Lac.

### **Rayonnement de l'action :**

Quartier du Lac et Faubourg du Mesnil.

La maison des parents a été inaugurée en décembre 2008. Cependant, on peut préciser qu'elle fonctionne pleinement depuis septembre 2008. Elle est l'aboutissement d'une réflexion avec les parents qui fréquentent les Animations Collectives Familles, l'Accueil Collectif de Mineurs, et les Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire.

Lors de l'inauguration, vingt-cinq parents, essentiellement des femmes, ont expliqué aux représentants des pouvoirs publics (Sous-préfet, représentant de l'Éducation Nationale, élus de la Ville de Sedan...) et des institutions (médecins Protection Maternelle Infantile, Proviseur du Collège Le Lac, Assistante Sociale de circonscription...) leur souhait de participer à la gestion d'une structure dédiée principalement aux parents, qui vise à l'amélioration de leur vie quotidienne, de leur cadre de vie et de développement d'actions éducatives. Le Sous-préfet a affirmé que les financements 2009, apportés dans le cadre de cette action feront l'objet d'une étude attentive des services de l'État pour pérenniser la démarche entreprise en 2008 par les habitants.

Cependant, il a précisé que cette structure pouvait concourir à l'accompagnement des habitants concernés par les mutations dans le cadre de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine. Les partenaires présents ont souligné que cette initiative devrait permettre une mobilisation du réseau partenarial.

La Présidente, dans son discours d'inauguration a rappelé que cette structure ferait référence à des projets éducatifs, qu'elle serait aussi la maison de la mixité sociale et générationnelle.

### **Partenaires associés au projet :**

- Collège Le Lac, infirmière et assistante sociale, familles : entretien, échange et suivi des familles.
- Psychologue : entretien individuel du public en grande difficulté.
- Éducation nationale : entretien et rencontres avec les familles (problèmes scolaires ou comportements déviants).
- Assistante sociale : mise en relation, aide et soutien aux familles.
- Médecins de la Protection Maternelle et Infantile : accueil, informations aux familles.
- M.J.C. Calonne : accueil des familles dans le cadre d'actions culturelles.
- Communauté de Communes : accueil des familles dans le cadre d'actions culturelles.
- Réussite éducative : suivi des familles et évaluation des parcours avec la référente de la réussite éducative, participation des familles du quartier Centre-Ville au projet « maison des parents ».
- Caisse d'Allocations Familiales: information des droits et dispositifs.
- Assurances : information des droits et dispositifs.
- Sécurité sociale : information des droits et dispositifs.
- Centre Social Torcy cité : rencontre et échange entre les familles, partage des expériences concernant l'éducation à la parentalité.
- Médiathèque : accueil des familles dans le cadre d'actions culturelles.
- Piscine municipale : accueil des familles dans le cadre d'actions sportives et détente en famille.
- Ville de Sedan : présentation du projet de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine aux habitants par un élu responsable du dossier. L'élu mettra en relation les habitants avec le service concerné par le logement.
- Des représentants de l'association des locataires de la Confédération Nationale du Logement (C.N.L.) informeront les habitants et pourront les suivre dans leurs démarches.

Les partenaires ont été prévus suite à des discussions avec les adultes relais du centre social qui ont relevé des informations et des besoins chez les familles fréquentant le centre social (besoins d'informations sur les prestations familiales, R.M.I., etc.)

Certains partenaires, le collège Le Lac, la psychologue, le représentant des locataires du C.N.L., les assistantes sociales, le médecin P.M.I., la référente du P.R.E. et le centre social Torcy-cités ont été rencontrés en amont du projet et des actions ont été proposées.

### **Le partenariat à construire pour les actions d'informations :**

- Caisse d'allocations familiales, sécurité sociale, assurances et Ville de Sedan.
- Professionnels de santé pour des ateliers de santé et d'informations.

### **Implication des usagers :**

Les dix-huit parents ont été à l'initiative de la création de la Maison des Parents. Avec la référente famille, ils ont construit le projet, ils seront acteurs dans les actions et évalueront celles-ci avec les professionnels

Le public accueilli exprime ses besoins et ses attentes. Avec les professionnels, il fixe les objectifs à atteindre :

- Il participe à la création et à l'utilisation des outils. Il donne son avis, fait des propositions, anime les actions avec les enfants.
- Il aménage les lieux, participe à la réalisation des budgets.
- Il prend en charge des moments d'éducation, des sorties, des loisirs avec les enfants dans la maison des parents.
- Il participe à l'évaluation au bilan.

Les parents dans leur souci de répondre à la devise « Sedan est une et indivisible » prendront contact avec les familles du quartier du Centre Ancien.

Les familles accueillies ont fait évoluer le projet en 2009 et souhaitent le reconduire pour 2010.

### **Résultats attendus :**

- Permettre aux familles, une appropriation de la maison des parents comme un lieu d'écoute, d'échanges, de ressources et rencontres de personnes qui regardent dans la même direction : l'enfant et son bien-être en famille.
- Créer une solidarité entre les familles des différents quartiers en difficulté.
- Une valorisation des parents auprès des enfants.
- Une amélioration dans la communication et le dialogue entre les parents et les enfants.
- Une évolution du niveau de confiance des parents envers les professionnels accueillant leurs enfants.
- Une évolution du niveau de confiance en soi en ce qui concerne les parents et leur rôle.
- Une évolution dans les comportements des enfants.
- Autonomie des familles dans l'organisation des loisirs et sorties avec les enfants.

### **Indicateurs :**

- Présence des parents et des enfants dans les actions.
- Implication et motivation des familles.
- Implication des partenaires.
- Nombres d'actions à l'initiative des familles.
- Nombre de familles inscrites au projet.
- Nombres des ateliers animés par les parents.
- Nombre de rencontres avec les professionnels.

### **Méthode d'évaluation :**

Des outils d'évaluation seront créés :

- Tableau de bord (participation, motivation, prise de paroles).
- Feuilles de présence des participants.
- Suivis de l'échéancier.
- Réunion d'équipe.
- Compte-rendu des actions.
- Suivi du budget.
- Evaluation des écarts.
- Fiche de satisfaction des publics, partenaires, intervenants.

### **Outils et supports pédagogiques :**

- Guide familiale ESF éditeurs.
- Guide de la protection de l'enfance.
- L'école des parents.
- Guide familiale de la Caisse d'Allocations Familiales.

### **Moyens matériels :**

Locaux du Centre Social Le Lac :

- Une salle polyvalente pour les animations en famille animées par la référente famille et les parents.
- Une salle multimédia pour les actions informatiques parents/enfants et parents seuls animées par la référente famille et les parents.
- Une cuisine pour les ateliers et les goûters animée par la référente famille et les parents.
- Une salle pour les entretiens avec les parents et les familles animée par la référente famille et les parents.
- Une salle spécialement aménagée pour le lieu « Maison des parents » animée par les parents.
- Trois minibus de 9 places.
- Jeux et matériels divers pour les animations, ...

**Calendrier de réalisation :** De 2011 à 2014.

**MISSION : GESTION DES SERVICES AU BENEFICE DE LA  
POPULATION**

**FICHE ACTION N°8 ACTION PRIORITAIRE**

**ACCES A LA SANTE**

**Points de référence au diagnostic précédent :**

Données Sous-Préfecture, diagnostic CUCS 2010, indicateurs de situation Sedan, février 2010, volet Santé. Diagnostic Ateliers Santé Ville.

**Objectifs généraux du Centre Social :**

Gestion des services au bénéfice de la population.

**ACTION 1 : Accompagnement à l'accès à la santé**

- Favoriser l'accès à la santé, mise en place d'accompagnants santé chargés d'orienter et accompagner les publics précaires.
- Organiser des conférences, des séances d'informations sur la santé et les dépistages avec des professionnels de santé pour les habitants de Sedan.

**Objectifs généraux :**

- Prévenir les problèmes de santé.
- Accompagner et suivre les publics précaires.

**Objectifs opérationnels :**

- Pour l'année 2010, 50 habitants de Sedan en situation précaire bénéficieront d'un bilan de santé.
- Avant la fin de l'action, construire le suivi pour 50% du public après le bilan de santé.
- A la fin de l'année, 50% des personnes sensibilisées auront découvert divers services du secteur santé.
- Pendant l'action de janvier à décembre, les publics compléteront leur connaissance concernant leur santé. Ils sauront identifier à la fin de l'année les professionnels rencontrés et leur mission.
- Les bénéficiaires de l'action construiront un carnet d'adresses approprié à leur besoin de santé.
- A l'évaluation finale, 50% des personnes suivies utiliseront le carnet d'adresses pour accéder aux soins.

### **Public ciblé :**

- Familles, adultes, adolescents, enfants en difficultés financières et où sociales.
- Adultes en situation de précarité.
- Jeunes défavorisés, en rupture familiale ou avec des manques de repères.
- Personne en souffrance psychique, mal-être, isolement, avec pathologie ou handicap.

### **Bénéficiaires de l'action :**

- 60 % de femmes
- 40 % d'hommes.

## **ACTION 2 : Education à la Santé**

- Améliorer les comportements alimentaires et l'activité physique.
- Former un groupe de jeunes et d'adultes à la création d'outils d'informations pour sensibiliser un large public à la prévention des conduites addictives.

### **Objectifs généraux :**

- Améliorer les comportements alimentaires et l'activité physique.
- Prévenir le surpoids et l'obésité.
- Prendre en charge sa santé en améliorant son hygiène de vie.
- Lutter contre les addictions (tabac, alcool, drogues, jeux vidéo, association de médicaments).

### **Objectifs opérationnels :**

- Animer des ateliers pratiques pour découvrir une alimentation équilibrée et favoriser la consommation de fruits et légumes.
- Permettre aux participants de découvrir différentes pratiques sportives et d'avoir une activité de bien-être permanente.
- apporter des méthodes pour la gestion d'un budget.
- créer des outils de comparaison, rapport qualité et prix pour les achats alimentaires.
- Créer des outils avec les parents d'élèves pour diffuser des messages de prévention et d'information sur le sommeil et l'hygiène de vie aux enfants.
- Former des élèves et des habitants aux messages de prévention autour des conduites addictives.

### **Public ciblé :**

- Familles, adultes, adolescents, enfants en difficultés financières et où sociales.
- Adultes en situation de précarité.
- Jeunes défavorisés, en rupture familiale ou avec des manques de repères.
- Personne en souffrance psychique, mal-être, isolement, avec pathologie ou handicap.

### **Bénéficiaires de l'action :**

- 70% de femmes.
- 30% hommes.

### **ACTION 3 : Prévention et sensibilisation aux accidents de la vie courante**

#### **Objectifs généraux :**

Sensibiliser le grand public, les professionnels de l'enfance, les familles et les enfants aux risques domestiques, fléau qui touche très durement notre pays.

#### **Objectifs opérationnels :**

- Permettre au public accueilli de visualiser concrètement les dangers domestiques vécus par les jeunes enfants pour mieux les prévenir.
- Permettre aux jeunes enfants, au travers d'un outil ludique, interactif et adapté à leur âge, de prendre conscience des dangers de la maison de façon concrète. Cette action leur permettra d'appréhender et d'éviter les dangers domestiques. En effet, lors d'animations ludo-pédagogiques actives nous retenons 10% de l'écoute, 20% de la lecture et 80% de l'action.

#### **Résultats attendus de l'action :**

- Une prise de conscience des dangers domestiques de la part des adultes qui leur permettra de prévenir des dangers et de réaménager leur intérieur.
- Une réponse aux questionnements des parents sur l'attitude de leurs enfants.
- Une prise de conscience des enfants pour limiter leurs gestes dans la prise de risques et la compréhension des conséquences de leurs actes.

L'animatrice du projet informera les professionnels de l'Education Nationale, les Ateliers Santé Ville, les professionnels de «petite enfance» (crèches, halte-garderie), les Accueil Collectif de Mineurs, les habitants et autres centres sociaux. L'animatrice invitera les publics à des animations ludo-pédagogiques actives durant 6 jours. La maison géante est une animation pour les adultes afin qu'ils aient un comportement favorable et une meilleure intervention vis-à-vis des enfants. Les spectacles interactifs destinés aux familles et aux enfants de 2 à 12 ans présenteront les principaux dangers domestiques chez l'enfant et permettront d'identifier les risques à la maison.

### **ACTION 4 : Dépistage organisé du cancer du sein et du côlon**

#### **Objectifs généraux :**

- Renforcement de la politique de dépistage des cancers du sein et du côlon.
- Faire connaître les structures de dépistage auprès des publics en difficulté.
- Développer une politique d'information via les ASV pour associer les partenaires sociaux, médicaux et de l'éducation à notre action.

### **Objectifs opérationnels :**

- Développer le dépistage organisé (du sein et du colon) en termes de taux de participation : pour le dépistage du cancer du sein passer de 60 à 70 % de participantes et pour le dépistage du cancer du côlon de 50 à 60% pour les personnes de plus de 50 ans.

- Créer des outils pour diffuser l'information à un large public.

- Organiser des conférences avec la Société Ardennaise de Cancérologie pour sensibiliser et inciter les jeunes à diffuser l'information auprès de leur entourage, pour les inciter à une bonne hygiène de vie pour réduire les risques de la maladie et pour leur donner les moyens de mieux comprendre et mieux gérer la maladie de leurs proches.

- Organiser des débats interactifs pour la population concernée et ainsi permettre de mieux comprendre les enjeux, la démarche et briser les tabous.

- Adapter les discours en fonction des thématiques, des cultures, des demandes, des besoins et ainsi parler de la maladie librement et sans aprioris.

### **Résultats attendus de l'action :**

Au travers d'une mobilisation avec nos partenaires, permettre une information de connaissance des structures de dépistage, de la maladie et des modalités d'accès aux soins d'un large public.

Permettre une prise de conscience des publics et une augmentation des dépistages organisés.

Le Centre Social le Lac, le Centre Social Torcy- cités et la Société Ardennaise de Cancérologie se sont réunis pour établir un diagnostic concernant les dépistages organisés et les populations ciblées. Un projet commun, validé par les Ateliers Santé Ville, est né pour répondre aux besoins de santé publique. Des conférences seront organisées au centre social le Lac pour informer un large public par thématique en fonction des constats établis. Le centre social le Lac sera le lieu de rendez-vous pour les publics ciblés par le centre Torcy-Cités et les Ateliers Santé Ville. Les publics seront accueillis par le médecin coordonnateur de la S.A.C et la référente du projet.

Quelques personnes sensibilisées au projet dès sa création réaliseront une exposition visuelle et attractive pour étayer la conférence et le débat. Selon les besoins ils assureront un accompagnement aux dépistages. La référente et le cancérologue assureront des séances autour de la prévention dans les collèges et lycées. Ils aborderont les thématiques « cancer » concernant l'entourage des jeunes et ajouteront les thématiques autour des M.S.T, I.S.T, V.I.H.et les vaccinations.

En transversalité avec l'équipe du secteur adolescent du centre social le Lac, les jeunes, mis en situation d'acteurs, réaliseront un clip vidéo. Cet outil aura un impact supplémentaire tout en valorisant les jeunes.

Tout au long des 6 mois de l'action, les partenaires évalueront, rectifieront et adapteront. Selon ces différentes analyses, un bilan commun sera réalisé dans l'objectif de continuer cette campagne au long cours.

**Calendrier de réalisation** : De 2011 à 2014.

**MISSION : GESTION DES SERVICES AU BENEFICE DE LA**  
**POPULATION**  
**FICHE ACTION N°9 ACTION PRIORITAIRE**

**LUDOTHEQUE**

**Points de référence au diagnostic précédent :**

Extrait du diagnostic « familles monoparentales ». Les familles monoparentales représentent une très forte proportion d'allocataires de la ZUP.

Cette situation suppose de nouvelles façons d'exercer l'autorité parentale.

Les enfants de mères seules qui sont pauvres ou fragilisées sur le plan financier reçoivent moins d'attention, d'orientation, d'encouragement, d'affection.

Le fardeau émotif : un grand nombre de parents seuls deviennent déprimés tandis que d'autres entreprennent une recherche désespérée d'un nouveau compagnon ou d'une nouvelle compagne. Ceci les rend beaucoup moins disponibles pour leurs enfants et pour répondre à leurs besoins.

**Objectifs généraux du Centre Social :**

Gestion des services au bénéfice de la population.

**Présentation de l'action :**

Cet espace dédié aux jeux et aux jouets permettra le prêt et le jeu sur place. - Il se définit comme un espace culturel, une institution socio-éducative, un lieu d'animation autour du jeu et du jouet.

La Ludothèque favorisera l'expérimentation, la socialisation, l'éducation, l'intégration, l'appropriation de la culture. Cette structure est l'aboutissement d'un atelier enfants/parents mené dans le cadre de la Maison des Parents. Les enfants de moins de six ans seront accompagnés d'un adulte qui en gardera la responsabilité.

**Objectifs de l'action :**

Il s'agit d'ouvrir la porte à l'imaginaire, tout en conduisant à la règle : règle du jeu, règle du lieu, règle de vie. Le plaisir et la règle sont les mots clés de la Ludothèque. Le jeu apparaît comme un outil de citoyenneté. Jouer c'est apprendre des règles, c'est tenir compte de la réalité des autres. Le jeu favorise les rencontres et il est susceptible de permettre l'intégration.

La Ludothèque défendra le jeu comme un loisir culturel présentant un intérêt éducatif indéniable. C'est un besoin vital pour le développement affectif psychologique et intellectuel de l'individu qui permet notamment la socialisation du jeu à l'enfant.

### **Contenu de l'action :**

La Ludothèque proposera quatre types de service :

- Le jeu sur place libre ou animé ;
- Le prêt des jeux ou jouets gratuits et payants ;
- L'organisation de manifestations, création d'animations thématiques autour du jeu et du jouet, notamment dans d'autres structures (Centre Social de Torcy...).
- Du conseil et de l'information sur les jeux, les jouets et la mise en jeu.

La Ludothèque organisera des ateliers de fabrication et de création de jeux, des formations sur le jeu, le jouet et l'activité ludique. En fonction de l'intérêt du public, nous réfléchirons à la mise en œuvre de services itinérants dans d'autres quartiers de la Ville de Sedan.

### **Les fréquences d'ouvertures au public :**

- Le mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Le jeudi de 16h45 à 19h00.
- 1 h 45 sera consacrée à l'entretien des jouets, à l'inventaire ...

L'animatrice chargée de la mise en œuvre de l'action interviendra 10 heures par semaine.

### **Partenaires associés**

Les acteurs de la politique de l'enfance sur le territoire communal et départemental.

Le Centre Social de Torcy, la Communauté de Communes du Pays Sedanais, le Conseil Général des Ardennes, l'association des Ludothèques Françaises, l'Education Nationale...

### **Public ciblé :**

Les parents et les enfants âgés de moins de 6 ans majoritairement du quartier et des publics qui habitent dans les ZUS de Sedan.

**Lieu de réalisation de l'action :** Centre Social Le Lac

### **Indicateurs et Méthodes d'évaluation prévus pour l'action :**

- Fiches d'inscriptions,
- Comptabilisation des heures de l'intervenant,
- Nombre d'enfants inscrits,
- Taux de fréquentation,
- Rapport d'activité,
- Enquête de satisfaction...

**Calendrier de réalisation :** De 2011 à 2014.

**MISSION : ANIMATION A LA VIE SOCIALE**  
**FICHE ACTION N°10**

**PARTICIPATION *ACTION PRIORITAIRE***

Points de référence au diagnostic précédent : Cette action avait été programmée dans le contrat de projet 2007-2010. Le Conseil d'Administration n'a pas pu mettre en œuvre la création des différents collectifs sauf celui chargé d'élaborer un travail sur le futur Centre Social (contribution 1 et 2). Néanmoins, la participation des usagers s'est traduite à travers les Bureaux, les Conseils d'Administration, les Assemblées Générales, les différentes réunions avec les parents dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs, des Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire, Ludothèque, Maison des Parents,... Extrait de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine : « La Ville de Sedan a entrepris des consultations sur le quartier de la ZUP pour présenter les futurs aménagements. Les habitants ont participé en posant des questions souvent pertinentes mettant plusieurs fois dans l'embarras leurs interlocuteurs. A la suite de quoi, les réunions thématiques par îlots qui avaient été programmées jusqu'en juin 2009 ont été annulées..., d'où la défiance qui s'est installée envers les pouvoirs publics ».

**Objectifs généraux du Centre Social** : Promouvoir et accompagner le bénévolat.

**Objectifs**

- Susciter du lien social en animant différents collectifs.
- Faire évoluer la vie civique et démocratique en proposant une alternative à la représentation politique du suffrage universel.
- Améliorer l'efficacité de la gestion publique en prenant en compte l'avis des gens ce qui garantit normalement une meilleure acceptation de la décision.

Ces comités, collectifs, groupes constitués interviendront à 4 niveaux

**L'information**

La démarche constituera à donner des éléments à la population du quartier de la Z.U.P. sur les projets à venir ou en cours (Agence Nationale de Rénovation Urbaine, piscine, stade de football,...) à travers différents supports : bulletins d'information, brochures de présentations des projets, site Internet, réunions publiques.

## **La consultation**

L'intervention consistera à recueillir l'avis des habitants par une consultation directe. Elle n'impliquera pas le pouvoir de décision mais pourra l'infléchir ou l'affiner grâce aux analyses et aux opinions récoltées.

## **La concertation**

Elle conduira à la négociation avec les différents acteurs. Elle se situera en amont de la prise de décision.

## **La codécision, cogestion, coproduction**

Ce sera le dernier échelon de la participation. Les habitants devront y avoir un vrai pouvoir de décision dans l'élaboration des politiques publiques et la gestion des services collectifs.

## **Les moyens**

- Campagne d'appels téléphoniques.
- Expositions.
- Fêtes.
- Forums de discussions.
- Repas de quartier.
- Etc.

## **Création d'un collectif pour participer à l'élaboration du futur centre social**

Le Conseil d'Administration créera des collectifs chargés de faire des propositions sur la construction du nouveau centre social. Les membres seront composés d'élus du Conseil d'Administration, de salariés, d'adhérents, d'habitants du quartier, d'experts.

L'édification d'un nouvel équipement au sein du quartier soulignera toute l'importance accordée à la dimension sociale et culturelle d'un quartier en pleine mutation urbaine dans le cadre de la nouvelle loi de la cohésion sociale. Cet équipement devra être avant tout très fonctionnel et avoir une surface suffisante qui prend en compte les besoins d'un quartier de 5 000 habitants, qui représente la sous-préfecture de Vouziers en nombre d'habitants.

Il devra être une structure globale pour offrir plus de cohérence dans la mise en œuvre des activités en favorisant particulièrement le contact intergénérationnel. Un centre social c'est aussi la prise en compte des problématiques liées à l'enfance, la jeunesse ou encore les personnes âgées.

Il sera l'aboutissement d'une volonté politique forte qui visera à répondre à de véritables besoins dans un quartier dont les indicateurs sociaux sont tous au rouge en termes de précarité.

Il sera un espace important non seulement en terme de qualité du bâti mais aussi parce qu'il donnera un sens concret à la notion de lien social.

Il contribuera à améliorer l'attractivité du territoire et à lutter contre la désaffection du quartier.

L'attention portée à l'architecture du bâtiment et au côté accueillant des locaux sera déterminante. On se rend en effet beaucoup plus facilement dans un endroit où on se sent bien. Le sentiment de convivialité favorise l'échange.

### **Création de collectifs dans la perspective de la rénovation urbaine**

Le Conseil d'Administration souhaite constituer des groupes de travail pour étudier la valorisation de l'effet de levier que peuvent générer les travaux sur la création d'emplois. Il pourrait accompagner, favoriser la création de chantiers d'insertion et la mise en place d'associations ou d'entreprises d'insertion.

Il animerait un réseau, organiserait des actions pour fédérer les initiatives et créer des synergies.

Le Conseil d'Administration est souvent appelé pour aider à organiser l'écoute et le dialogue entre des intérêts parfois divergents. Il pourrait permettre aux élus de prendre des décisions qui tiennent compte de leurs attentes.

### **Création d'un conseil d'enfants et de jeunes du quartier de la Z.U.P.**

La création d'un conseil de jeunes et d'enfants devra s'accompagner d'un dialogue entre les jeunes et les élus dans la durée. Avec au moins une réunion plénière par semestre et la présence d'élus des collectivités territoriales, des organismes H.L.M., d'administrateurs d'institutions lors des commissions thématiques des jeunes pour qu'il y ait un véritable partage sur le point de vue de la ville, ils devront répondre présents.

Nous sensibiliserons les participants aux exigences de leur mandat qui demandera des réunions régulières. Il faudra éviter trop de rigidité, trop d'institutionnalisme afin d'obtenir une bonne animation. L'accompagnement des conseils se fera par un professionnel du centre social.

Les conseils d'enfants et de jeunes pourront être consultés sur des questions et sur des problématiques différentes (urbanisme, déplacement, ...). Ils devront être de véritables lieux de mixité sociale avec autant de filles que de garçons.

La création de ces conseils s'appuiera sur la convention internationale des droits de l'enfant et sur la charte européenne de la participation des jeunes à la vie locale et régionale.

Le Conseil d'Administration travaillera avec un organisme qui fait référence : "A.N.A.C.E.J." qui, depuis 1991, anime le mouvement des conseils d'enfants et de jeunes en fournissant une aide à leur création et à leur fonctionnement en mettant en réseau ses adhérents, en créant des outils de méthodologie et de communication.

La logithèque à travers Internet et l'atelier vidéo seront des moyens efficaces pour inciter les enfants à s'exprimer.

Les sociologues ont montré que les jeunes qui ont participé à des conseils souhaitent continuer à agir, d'où l'importance de créer des passerelles avec d'autres lieux de participation:

- associations,
- syndicats,
- partis politiques,
- etc.

### **Création d'un comité des sages**

Il sera constitué essentiellement de personnes âgées entre 45 et 65 ans et plus. En effet, quand on regarde le diagnostic il apparaît que cette tranche d'âge représente une grande partie de la population du quartier de la Z.U.P. et qu'elle participe peu aux activités du quartier.

Il pourra organiser le dimanche après-midi des cafés citoyens, des théâtres forums et des animations.

### **Conclusion**

Chaque comité, collectif, groupe déterminera sa composition, sa dénomination, ses modalités de fonctionnement.

**Calendrier de réalisation** : De 2011 à 2014.

**MISSION : GESTION DES SERVICES AU BENEFICE DE LA  
POPULATION**

**FICHE ACTION N°11 ACTION PRIORITAIRE**

**MEDIATION CULTURELLE**

**Points de référence au diagnostic précédent :**

Extrait du bilan du contrat de projet 2007/2010 : « La concertation avec les habitants et les Institutions : Les Adultes Relais ont participé et organisé des réunions avec les habitants et les institutions (Centre Social Le Lac, Assistante Sociale, Caisse d'Allocations Familiales, Education Nationale...) afin de favoriser l'expression de chacun, les échanges, les débats, voire de faire remonter et/ou descendre les attentes, les contraintes et les propositions d'amélioration de la vie quotidienne et du cadre de vie.

**Objectifs généraux du Centre Social :**

Gestion des services au bénéfice de la population.

**Objectifs**

Il valorisera et confortera le rôle des adultes et la fonction parentale :

- Créer, développer ou favoriser le lien social. Prévenir et réguler des conflits, et en facilitant la mise en lien entre les personnes et les institutions et services publics.
- Accueillir, écouter, orienter, faciliter le dialogue et la communication.
- Aider et accompagner les personnes dans leurs démarches, être une interface entre les individus et les institutions, entre les institutions elles-mêmes.
- Réguler les tensions, les conflits entre individus, entre individus et institutions et contribuer à améliorer ou à préserver le cadre de vie.
- Susciter des projets, organiser et prendre en charge des activités permettant de créer du lien social.
- Animer et contribuer à renforcer la vie sociale et associative de proximité et s'inscrire dans des partenariats sur un territoire.

**Missions proposées ou effectuées et public visé ou touché**

Le médiateur CULTUREL visera à développer l'autonomie des personnes par une fonction d'interface entre les populations et les institutions, autour d'un objectif principal concernant l'accès aux droits et leur reconnaissance pour des populations en difficulté d'insertion sociale et culturelle.

Il améliore le dialogue et participe au renforcement des liens entre l'institution scolaire, les élèves et leur famille ; il régule les conflits, prévient l'absentéisme et contribue à améliorer la réussite éducative. Il fluidifiera une démarche d'information et de prévention, de médiation entre les personnes et les praticiens de la santé visant à améliorer l'accès aux soins des personnes en difficulté d'insertion sociale et culturelle.

Le médiateur CULTUREL en rapport avec les services publics par une démarche d'écoute, d'information et d'accompagnement, vise à faciliter l'accès aux services publics des personnes éprouvant des difficultés à bien les utiliser pour des raisons liées un niveau modeste d'instruction, à une mauvaise maîtrise de la langue française ou à des difficultés économiques et sociales.

Il sera conduit à travailler avec de nombreux partenaires, que cela soit en amont ou en aval de son intervention, ce qui témoigne à la fois de leur reconnaissance par les différents métiers de l'humain et de l'importance des passages de relais pour une prise en charge adaptée des publics et des situations.

Dans le quartier du lac Les travailleurs sociaux (assistants de service social, mais également éducateurs spécialisés, voire conseillers en économie sociale et familiale) constitueront les principaux partenaires des médiateurs sociaux, suivis des personnels de l'éducation nationale, des services municipaux, des bailleurs sociaux, des éducateurs spécialisés, des coordonnateurs de conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, des services sanitaires ou encore d'associations locales.

### **Principaux indicateurs d'impact de l'activité des adultes-relais**

- Une contribution active à la cohésion sociale et à la tranquillité publique
- Le renforcement de l'implication des autres professionnels de proximité et de la coopération avec ceux-ci.
- L'augmentation de la fréquentation des équipements ou des services dans la ville de sedan.
- La réduction des délais d'intervention ou de prise en charge de certains problèmes.
- Le signalement et la prise en compte de personnes en difficulté, avec une régularisation de droits.
- La réduction du nombre de réclamations des usagers et la baisse des plaintes ou procédures contentieuses.
- La diminution des conflits enseignants-parents d'élèves et la réduction de l'absentéisme scolaire.
- L'amélioration du cadre de vie, la responsabilisation accrue des usagers.

**Calendrier de réalisation** : De 2011 à 2014

**MISSION : ANIMATION A LA VIE SOCIALE**  
**FICHE ACTION N° 12**

**RENFORCER LES SYNERGIES**

**Points de référence aux nouveaux diagnostics :**

Abordés lors des évaluations organisées par le Conseil Général par le biais du consultant C.O.M.M.E. Partenaire. Abordés lors de réunions de travail avec les équipes de la Mission Local d'Accueil, d'Information et d'Orientation de la Ville de Sedan et l'Adjoint chargé de ce service.

**Objectif stratégique :**

Développer et valoriser la fonction d'animation sociale, source de cohésion sociale à l'échelle du territoire.

**Objectif opérationnel :**

Renforcer les synergies entre les activités du Centre Social et les liens avec les partenaires locaux.

**Descriptif :**

Le brassage et la mixité des publics au sein du Centre Social sont des éléments fondamentaux pour favoriser le lien social. Pour cela, ils doivent être mis en œuvre autour de projets transversaux et d'espace favorisant la rencontre.

Des temps d'animation seront élaborés et animés par différents secteurs du Centre Social. Ces rencontres s'adressent à des publics différents mais leur simultanéité et l'organisation de ces temps permettent aux usagers de rentrer en contact avec d'autres usagers et différents professionnels. Ces rencontres sont axées sur des thématiques liées à l'activité professionnelle, ils s'articuleront autour des permanences de la mission locale, de la confédération nationale des locataires, des services du Territoire d'Actions Sociales du Sedanais, ...

Des animations trimestrielles seront proposées : présentation de nouvelles mesures, de nouveaux métiers, de nouvelles documentations...

**Partenaire associé :**

Mission locale, Maison de la Justice, Pôle Emploi.

**Calendrier de réalisation :** De 2011 à 2014

**MISSION : GESTION DES SERVICES AU BENEFICE DE LA**  
**POPULATION**  
**FICHE ACTION N°13**

**PARTICIPATION AU RÉSEAU ENFANCE JEUNESSE**

**Points de référence aux nouveaux diagnostics :**

Rapport de l'Institut Nationale de la Jeunesse et de l'Education Populaire faisant état de l'absence de coordination.

**Objectif stratégique :**

Répondre aux besoins des individus, des familles, des associations du territoire.

**Objectif opérationnel :**

Renforcer le partenariat institutionnel.

**Descriptif :**

Dans le cadre de la coordination des actions enfance/ jeunesse, le centre social réaffirme sa participation aux actions enfance jeunesse.

Organisation d'action enfance/ jeunesse mutualisée.

**Partenaires associés :**

Communauté de Commune du Pays Sedanais,

Ville de Sedan,

Association du réseau enfance/jeunesse.

**Calendrier de réalisation :** De 2011 à 2014

**MISSION : GESTION DES SERVICES AU BENEFICE DE LA**  
**POPULATION**  
**FICHE ACTION N°14**

**MISE EN PLACE DE SERVICES : BOURSE DE SOLIDARITÉ,**  
**VACANCES , CHEQUES VACANCES, CULTURE DU CŒUR,**  
**BOURSES D'ÉCHANGES, ÉCHANGES DE SAVOIR**

**Points de référence aux nouveaux diagnostics :**

Les données statistiques laissent apparaître un manque de mixité sociale et intergénérationnelle.

**Objectif stratégique :**

Répondre aux besoins des individus, des familles, des associations du territoire.

**Objectif opérationnel :**

Expérimenter de nouveaux services.

**Descriptif :**

Dans le cadre de cette action, nous souhaitons élargir les propositions afin de favoriser l'accès des usagers aux loisirs, à la culture, mais aussi à tout autre système d'échange.

Cette action répond aussi à une plus grande prise en compte de mixité sociale et intergénérationnelle.

Notre adhésion à l'association « culture du cœur » permettra de proposer des places de spectacles à prix réduit. Nous allons développer les échanges permanents entre les usagers autour de recettes, livres, savoirs, informatique...

La coordinatrice famille animera ces temps de rencontres et proposera aux familles en difficultés sociales et financières, des projets de sorties, de loisirs ou d'échanges complémentaires aux offres d'animations culturelles ou aux sorties familiales.

**Partenaires associés :**

Centre Social de Torcy,

MJC Calonne.

**Calendrier de réalisation :** De 2011 à 2014

## **MISSION : INGENIERIE SOCIALE – DEVELOPPEMENT LOCAL**

### **FICHE ACTION N°15 *ACTION PRIORITAIRE***

## **RECHERCHE DE FINANCEMENT ET DE PARTENARIAT D'ACTION**

### **Points de référence aux nouveaux diagnostics :**

La réforme de l'état et des collectivités remet en question les modes de financement. (Rapport moral 2009)

### **Objectifs stratégiques :**

Être au cœur du développement social en lien avec les acteurs du territoire.

Collectivités locales et associations.

Anticiper les mutations du territoire.

### **Objectif opérationnel :**

Participer à la dynamique de développement dans le cadre des programmes de développements territoriaux.

### **Descriptif :**

Le centre social a toujours réussi à trouver des financements extérieurs au territoire afin d'équilibrer financièrement ces actions, d'innover, d'expérimenter.

Aujourd'hui, la réforme de l'état et des collectivités remet en question cette dynamique. Il sera donc important de consacrer des moyens humains pour poursuivre cet objectif garant d'une certaine indépendance, mais aussi d'une réelle qualité de travail.

### **Partenaire associé :**

Les réseaux départementaux, régionaux, nationaux (Fédération des Centres Sociaux, les fondations...) et européens.

**Calendrier de réalisation :** De 2011 à 2014

**MISSION : INGENIERIE SOCIALE – DEVELOPPEMENT LOCAL**  
**FICHE ACTION N°16**

**RÉORGANISATION BUDGETAIRE DE L'ASSOCIATION**

**Points de référence aux nouveaux diagnostics :**

Mise en œuvre des logiciels AIGA et points abordés dans le rapport moral 2009

**Objectif stratégique :**

Être au cœur du développement social en lien avec les acteurs du territoire.

Collectivités locales et associations. Anticiper les mutations du territoire.

**Objectif opérationnel :**

Anticiper les évolutions du centre social.

**Descriptif :**

Le centre social est aujourd'hui à la veille d'une réorganisation budgétaire sur le fond et sur la forme.

Sur la forme : mise en œuvre des logiciels AIGA.

Sur le fond : nous sommes dans l'expectative des financements Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Contrats Aidés, Contrat Enfance Jeunesse, Collectivités.

**Partenaire associé :** L'ensemble des financeurs du Centre Social.

**Calendrier de réalisation :** De 2011 à 2014

**MISSION : INGENIERIE SOCIALE – DEVELOPPEMENT LOCAL**  
**FICHE ACTION N° 17**

**RÉORGANISATION DES ÉQUIPES ET ARTICULATION DES**  
**ACTIONS**

**Points de référence aux nouveaux diagnostics :**

Rapport d'activités de l'Assemblée Générale 2010 intitulé « Gestion des ressources humaines ».

**Objectif stratégique :**

Être au cœur du développement social en lien avec les acteurs du territoire.

Collectivités locales et associations.

Anticiper les mutations du territoire.

**Objectif opérationnel :**

Anticiper les évolutions du centre social.

**Descriptif :**

La mise en place du prochain agrément va impliquer une réorganisation des équipes tant dans leur champ d'intervention que dans leurs missions.

Afin d'assurer une cohérence de projet sur l'ensemble du territoire que couvre le centre social, une formation sera proposée à l'équipe de salariés et aux bénévoles afin de travailler un projet global de territoire et de définir les missions de chacun.

Cette formation portera sur les missions actuelles, les missions dans le cadre du nouvel agrément, comment décliner le projet du centre social sur l'ensemble du territoire ? Quel management mettre en œuvre ? Quelle organisation de l'association ?

**Partenaires associés :**

Caisse d'Allocations Familiales,

Ville de Sedan,

Organismes H.L.M.

**Calendrier de réalisation :** De 2011 à 2014

## **MISSION : COMMUNICATION**

### **FICHE ACTION N° 18**

#### **MISE EN COHÉRENCE DE LA COMMUNICATION**

##### **Points de référence aux nouveaux diagnostics :**

**Extrait de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine :** « La Ville de Sedan a entrepris des consultations sur le quartier de la ZUP pour présenter les futurs aménagements. Les habitants ont participé en posant des questions souvent pertinentes mettant plusieurs fois dans l'embarras leurs interlocuteurs. A la suite de quoi, les réunions thématiques par îlots qui avaient été programmées jusqu'en juin 2009 ont été annulées..., d'où la défiance qui s'est installée envers les pouvoirs publics ».

##### **Objectif stratégique :**

Améliorer la communication externe en direction des habitants, des partenaires et des collectivités locales.

##### **Objectif opérationnel :**

Élaborer un plan de communication.

##### **Descriptif :**

Le centre social a finalisé un plan de communication.

L'extension et la transformation de notre territoire (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) impliquent une réflexion sur la communication.

Il est important de maintenir une communication claire et globale sur les missions et le projet auprès des habitants, des élus et des partenaires institutionnels.

Cette réflexion portera donc sur : les éléments à communiquer, les stratégies à mettre en œuvre, l'utilisation de supports existants (site internet, brochures...), l'utilisation des supports des communes (bulletins), l'utilisation des supports des autres partenaires (centre social de Torcy, MJC Calonne).

##### **Partenaires associés :**

Les collectivités,  
Le centre social Torcy,  
MJC Calonne.

##### **Calendrier de réalisation :** De 2011 à 2014

**MISSION : COMMUNICATION**  
**FICHE ACTION N°19**

**VALORISATION ET OPÉRATIONNALITÉ DU SITE INTERNET**

**Points de référence aux nouveaux diagnostics :**

Extrait de l'Institut Nationale de la Jeunesse et de l'Education Populaire :  
« Evaluation de la politique et associative de la jeunesse à Sedan, rapport final ».  
« Conclusions » :

- Le site du Centre Social Le Lac est une source exceptionnelle d'information, qui traduit bien la préoccupation de son bureau et de son conseil d'administration d'informer le mieux possible ses adhérents et ses usagers. Souvent très documenté, il gagnerait néanmoins à diffuser une information mieux ordonnée et plus rédactionnelle en prenant appui sur une ergonomie nouvelle.

**Objectif stratégique :**

Améliorer la communication externe en direction des habitants, des partenaires et des collectivités locales.

**Objectif opérationnel :**

Développer des vecteurs de communication adaptés aux différents publics.

**Descriptif :**

Depuis 2005, le site du centre social est opérationnel. C'est un outil pour communiquer, informer, créer, valoriser.

La lettre d'info est présentée tous les quinze jours et les usagers en sont très satisfaits.

Cependant, l'interface devra faire l'objet d'une restructuration afin de répondre efficacement à nos besoins.

En lien avec la réflexion sur le plan de communication, un travail de redéfinition de la fonction du site et de support de communication sera réalisé.

**Partenaire associé :** En interne

**Calendrier de réalisation :** De 2011 à 2014

**MISSION : GESTION DES SERVICES AU BENEFICE DE LA**  
**POPULATION**  
**FICHE ACTION N°20**

**LIEU D'ACCUEIL ENFANTS- PARENTS ***ACTION PRIORITAIRE*****

**Points de référence au diagnostic précédent :**

Il n'existe pas sur le quartier du Lac de structure qui accueille des enfants de 0 à 3 ans. La crèche municipale accueille exclusivement des enfants dont les représentants légaux habitent Sedan ou les alentours et qui ont une activité professionnelle. Le manque de structure, l'absence de lieu de rencontre et d'échanges engendrent un isolement au quotidien des parents ou grands-parents gardant les enfants et des professionnels de la petite enfance.

**Missions :**

Le lieu d'accueil enfants-parents est un espace de socialisation qui accueille de manière libre et sans inscription des jeunes enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable (mère, père, grands-parents, ...) avec des accueillants professionnels et/ou bénévoles, garants des règles de vie spécifiques à ce lieu.

**Objectifs :**

- Ecouter de manière empathique les parents et les enfants.
- Echanger entre les parents.
- Soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur.
- Accompagner les parents dans les étapes importantes de la vie des enfants.
- Conforter la relation parent/enfant en valorisant les compétences des parents.
- Préparer à la socialisation des jeunes enfants, favoriser leur scolarisation.
- Aider à la séparation avec les parents.
- Rompre l'isolement social d'un certain nombre de parents.
- Prévenir les situations de négligences ou de violences.

**Type de public concerné :**

Enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable.

**Partenaires :**

- Centre social de Torcy.
- Protection Maternelle et Infantile.
- Ecoles maternelles du quartier du Lac.

**Calendrier de réalisation : De 2011 à 2014**

**MISSION : GESTION DES SERVICES AU BENEFICE DE LA  
POPULATION**

**FICHE ACTION N°21 ACTION PRIORITAIRE**

**A LA CONQUETE DU MONDE DES ADONAISSANTS**

**Points de référence au diagnostic précédent : rapport national de l'Institut Nationale de la Jeunesse et de l'Education Populaire.**

**Objectif stratégique :**

Encourager l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté chez les jeunes. Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons. Accompagner les jeunes dans une démarche de projet, les aider à entreprendre. Renforcer le lien social entre les jeunes, les familles, les associations pour plus de mixité sociale et intergénérationnelle.

**Mise en oeuvre :**

Développement et animations d'actions durant les mercredis, samedis, soirées et vacances scolaires. Ces temps seront consacrés à de l'échange, de la prévention, du jeu, de la détente, de l'ouverture culturelle et de la construction de projets afin de structurer les animations de l'été : camps, activités... Application d'une méthodologie de projet qui positionne le jeune comme acteur de ses temps de loisirs. Implication des jeunes dans les synergies du Centre Social, participation aux temps forts et aux multiples manifestations.

**Type de public concerné :**

11-15 ans et 16 -17 ans

**Fonctions assurées auprès du public :**

Accueil, écoute, information, accompagnement des projets, soutien pédagogique dans l'élaboration de projets collectifs.

Organisation de loisirs : sorties, animations, séjours, stages ...

Gestion d'un local

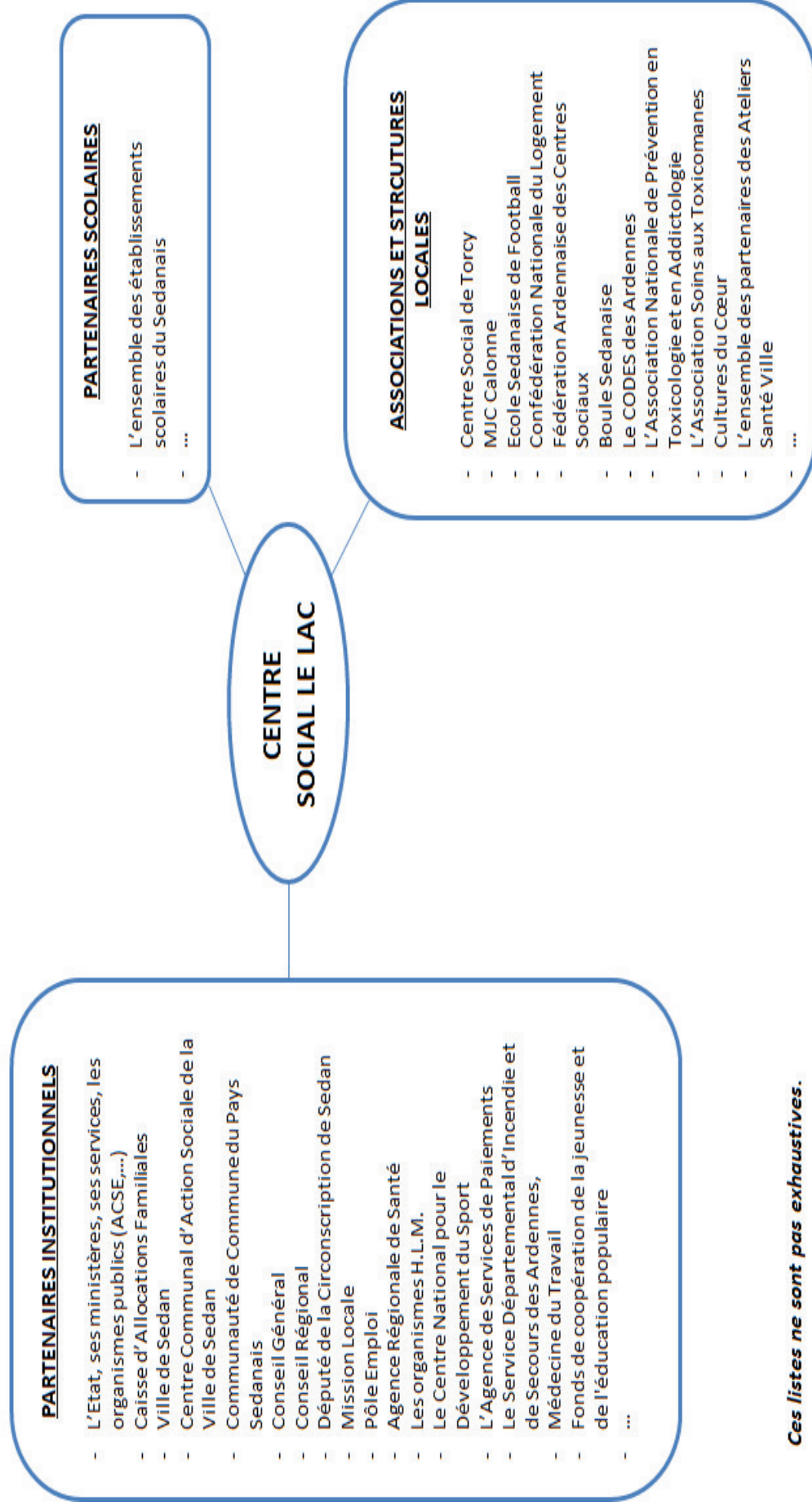
Réunion d'information avec les parents

**Partenaires :**

Centre social de Torcy - MJC Calonne - Médiation ville de Sedan - Collège le Lac Ecole Sedanaise de Football ...

**Calendrier de réalisation :** De 2011 à 2014

## LES PARTENAIRES DU CENTRE SOCIAL LE LAC



***Ces listes ne sont pas exhaustives.***